

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Libéralité de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, à l'égard des pauvres de Rome.—L'ordre des Jésuites.—Départ de Son Eminence le Cardinal Taschereau, pour la ville de Rome.—Opérations de la Société de colonisation pour l'archidiocèse de Montréal, pendant l'année 1886.—Nos exportations agricoles dans la Puissance du Canada.—Dissolution du Parlement Fédéral.—Les enfants qui se tuent en France.—Décès : Sieur Firmin Proulx, décédé à Québec le 15 j anvier courant.

*Causerie Agricole* : De l'élevage des bêtes à cornes (Suite).—Les qualités du lait que donne une vache.

*Correspondances* : La bonne tenue d'un verger.—L'ensilage des fourrages verts.

*Sujets divers* : Le verger, plantation et choix des arbres fruitiers.—L'agriculture et la colonisation.—Art de découvrir des sources.—Danger de chétiver les vaches au moment de la gestation.—Age du cheval.

*Choses et autres* : L'élevage des chevaux dans la Province du Nouveau-Brunswick.—Soins de nourriture à donner aux jeunes animaux.—L'engraissement des volailles.

*Recettes* : Usage du camphre.—Tisane contre les maladies de poumons, l'enrouement, la catarrhe et la pleurésie.

*A nos abonnés retardataires.*—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arriérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arriérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Libéralité de Notre Saint Père le Pape, pour les pauvres de Rome.*—A l'occasion des fêtes de Noël, Notre Saint Père le Pape a fait distribuer 12,000 francs aux pauvres et 160 lits neufs à autant de familles indigentes de Rome.

*L'ordre des Jésuites*—L'ordre des Jésuites compte 350 ans d'existence. Il a fourni 249 saints à l'Eglise, 1,500 martyrs, 13 papes, 60 cardinaux, 4,000 archevêques, 6,000 écrivains et il compte actuellement 2,000 missionnaires.

*Départ de Son Eminence le Cardinal Taschereau.*—Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, a reçu de l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat un télégramme l'invitant; de la part du Saint Père, à se trouver à Rome pour la tenue du prochain consistoire qui aura lieu vers la fin de février ou le commencement de mars prochain. En conséquence, Son Eminence quittera Québec le 27 courant pour New-York où Elle s'embarquera sur le paquebot *La Bretagne* de la Compagnie transatlantique pour se rendre à Rome. Son Eminence sera accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé C. A. Marois. M. le Grand-Vicaire Légaré a été nommé administrateur de l'Archidiocèse de Québec pendant l'absence de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

*Opérations de la Société de colonisation pour l'archidiocèse de Montréal, pendant l'année 1886.*—Le Rév. Père J. B. Nolin, S. J., a fait lundi dernier, son rapport pour l'année 1886, devant le bureau des directeurs de la Société, présidé par Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Depuis le mois de février 1886, le Rév. Père Nolin a organisé la Société de Colonisation dans 50 paroisses de l'archidiocèse, et dans 130 maisons d'éducation, y compris tous les collèges classiques, les écoles commerciales, les pensionnats de demoiselles, et les diverses académies de ces 50 paroisses.

On a montré partout une grande sympathie et un zèle admirable pour la grande œuvre, comme on peut en juger par les résultats obtenus. Car, sans parler du mouvement imprimé dans l'esprit du peuple et de la jeunesse studieuse vers l'œuvre de la colonisation, comme vers une œuvre de première importance pour notre pays; sans mentionner le bien fait aux élèves en développant en eux l'esprit de zèle et d'initiative pour les bonnes causes; en passant même sous silence l'élan communiqué à beaucoup de nos compatriotes vers les terres de colonisation; élan qui, s'il est stimulé graduellement et bien dirigé, fera naître avant longtemps un mouvement de colonisation *en masse* de nos paroisses, vers les nouveaux cantons: sans parler au long de ces résultats disons nous, les recettes pécuniaires ont été magnifiques, et elles promettent de s'accroître à mesure que le nombre des branches locales qui se forment de semaine en semaine, deviendra plus considérable.

Les 50 paroisses dans lesquelles la société a été établie par le Père Nolin, en 1886, ont rapporté la somme de \$7,045,58. Si à ce chiffre on ajoute: \$274 01, fournies par des bienfaiteurs particuliers, on aura un total de \$7,319,58, recueillies par le Rév Père en 1886.

Les zéloteurs paroissiaux ont enrôlé 30,945 membres, \$4,094,50; les zéloteurs des maisons d'éducation, 40,510 membres; soit \$4,051. Le nombre total des membres dans ces 50 paroisses, est donc de 71,455, ce qui donne une moyenne de 1,429 membres par paroisse, ou \$142,90 par paroisse. Sur ce chiffre, les 130 maisons d'éducation ont contribué pour une moyenne de \$33 par maison.

Le rapport détaillé pour chaque paroisse et chaque maison d'éducation sera publié sur l'Annuaire de la Colonisation qui paraîtra au mois de mai, pour la fête de Saint Isidore, patron de l'œuvre.

Le Rév P. Nolin est à faire préparer à Paris, des souvenirs destinés aux Elèves Zéloteurs: il en commencera la distribution au mois de mars, à chacun des élèves qui aura rempli une liste depuis mars 1886 jusqu'au 15 février 1887.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa, ayant bien voulu, en octobre dernier, inviter le R. P. Nolin, S. J., à prêcher la colonisation dans son archidiocèse, le Révérend Père commencera à le faire dimanche prochain. La première paroisse sera Papineauville, puis Montebello. Comme ces paroisses sont à la tête du grand chemin de colonisation que le gouvernement de Québec, si dévoué aux intérêts de la colonisation, va commencer bientôt à faire ouvrir le long de la rivière de la Petite Nation jusqu'au lac Nominingue, pour raccourcir de 40 milles le trajet ordinaire en voiture par Saint Jérôme. Le mois de mars sera consacré à organiser la société de colonisation d'Ottawa dans la capitale.

De cette façon, le Révérend Père mènera de front la prédication de la colonisation dans les deux archidiocèses, en divisant son temps en proportion du nombre de paroisses de chaque archidiocèse; car les sociétés de colonisation de Montréal et d'Ottawa poursuivent en grande partie le même but, savoir: la colonisation de la vallée de l'Ottawa, dans laquelle on a plus de 14,000 lots de 100 arpents à distribuer à ceux qui veulent aller s'y établir, et procurer par là même à leur famille une vie tranquille et assurée.

*Nos exportations agricoles dans la Puissance du Canada.*—Dans les neuf dernières années, nos cultivateurs ont augmenté leurs exportations de \$15,000,000.

Ajoutons que la consommation locale des produits agricoles a été très considérable dans la même période.

Voici les chiffres qui démontrent dans quelles proportions a eu lieu l'augmentation dans notre commerce des produits de la ferme.

En 1876, la valeur de notre exportation de chevaux s'élevait à \$443,000; en 1885 nous avons atteint le chiffre de \$1,640,000. L'exportation du bétail, en 1876 était de \$600,000, et en 1885, de \$7,500,000. L'exportation des moutons, en 1876, \$507,000; en 1885, \$1,264,000. L'exportation du beurre, en 1876, \$2,504,005; en 1885, ce chiffre a baissé de près d'un million, soit \$1,577,000; tandis que le fromage de \$3,700,000, en 1876, atteignait le chiffre de \$8,900,000, en 1885. L'exportation des œufs était de \$580,000 en 1876, et de \$1,830,000 en 1885. L'exportation des volailles de \$74,317 en 1876, était de \$175,000 en 1885. L'exportation des fruits était de \$170,000 en 1876, et était quadruplée en 1885, \$640,000. Ce qui fait un total des exportations de \$8,500,000 en 1876, et de \$23,540,000 en 1885.—*L'Evénement.*

*Dissolution du Parlement Fédéral.*—Le Parlement Fédéral est dissous et nous allons avoir les élections générales. La nomination des candidats est fixée à mardi le 15 février et la votation aura lieu le 22 février prochain.

Le motif qui a engagé, paraît-il, le gouvernement fédéral à dissoudre le Parlement avant l'expiration de sa durée régulière, lorsqu'il pouvait encore faire une session, est le fait que la présente Chambre des Communes ne représente pas le nouvel électorat, qui a été formé par la loi électorale passée en 1885. Par cette loi, le nombre de votants a été considérablement augmenté.

Todd, dont les maximes constitutionnelles font autorité, nous dit que, "sous ces circonstances, permettre à un parlement élu par un électorat éteint de faire des lois, imposer des taxes, gouverner le pays, serait tout-à-fait incompatible avec les saines notions constitutionnelles."

M. Mowat, premier ministre d'Ontario, a interprété pareillement la constitution en dissolvant dernièrement la législature de cette province, parce qu'une loi récente avait considérablement étendu le cens électoral.

C'est aussi la pratique suivie en Angleterre.

La Chambre des Communes qui vient d'être dissoute se composait de 211 députés. La nouvelle chambre, celle qui se réunira après les élections, en comprendra 215, c'est-à-dire quatre de plus. Ces quatre députés nous sont fournis par les territoires du Nord Ouest.

*Les enfants qui se tuent en France.*—Un journal ultra radical signale en ces termes, sans le vouloir, un des résultats les plus épouvantables de la laïcisation de l'école:

"On n'avait jamais autant vu qu'on ces derniers temps de suicides d'enfants. On dirait que nous nous trouvons en présence d'une série de Werther du premier âge, qui rejettent l'existence avec dégoût et qui

révent de rentrer dans le Grand-Tont à l'âge où leurs camarades jouent au cheval fendu ou à la bloquette."

Des enfants se tuent dès l'âge de 13, 12 et 10 ans, parce que, dans aucun des livres qu'on leur met sous les yeux, il ne se trouve un seul mot pour leur apprendre qu'il y a une autre vie après celle-ci et qu'ils sont dans cette vie d'à présent pour mériter l'éternel bonheur de l'autre; parce qu'ils entendent leurs maîtres, et souvent leurs pauvres parents, dire qu'on ne souffre plus quand on est mort; qu'une fois qu'on est en terre, tout est fini.

L'enfant se tue; mais le coupable de cette mort, c'est le législateur qui lui a ôté la religion, qui force ses parents à l'envoyer dans des écoles où la religion est traitée comme une étrangère, souvent comme une importune, et parfois comme une ennemie. L'enfant se tue, mais l'auteur de sa mort, c'est avec ses faiseurs de lois, l'écrivain qui lui dit dans toutes sortes de livres et de manuels faits pour les écoles, qu'il n'y a pas de jugement après la mort, qu'il n'y a pas d'autre vie, qu'il n'y a pas d'éternité.

L'enfant s'est tué, dites-vous, non, il a été assassiné.

### Décès

Nous avons aujourd'hui la douleur d'annoncer le décès de notre vieux père, Firmin Proulx, décédé à Québec samedi, le 15 janvier courant, à l'âge de 84 ans. Natif de la paroisse de St-Louis de Kamouraska et fils de cultivateur, il se livra lui-même dans son jeune âge à la culture de la terre; il fut l'un des premiers pionniers dans cette partie de la paroisse de St-André qui aujourd'hui forme la riche et belle paroisse de Ste-Hélène. Plus tard, il alla s'établir à Québec où pendant près de 30 années il fit le commerce de produits agricoles et de pêche. Dans l'été de 1875, il fut frappé subitement de cécité. La mort est venue nous l'enlever après une cruelle maladie d'un mois, pendant lequel il reçut les soins assidus de notre vieille mère âgée de près de 85 ans.

Le service funéraire a eu lieu à la Basilique Notre-Dame de Québec et il a été inhumé au cimetière Belmont. Nous avons été très sensible à la marque de sympathie qui nous a été accordée par les membres de la "Presse associée de Québec," en se faisant représenter aux funérailles de notre vieux père, par son président M. Faucher de St-Maurice, et son secrétaire M. le Dr Dionne.

Nous reclamation de nos lecteurs un souvenir dans leurs prières, pour le repos de l'âme de notre vieux père.

### CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES (Suite).

*Les qualités du lait que donne une vache.* — La pratique s'obstine et recherche la laitière abondante sans autre souci de son aptitude à tirer de la nourriture qu'elle absorbe ou du beurre ou du fromage. Dans le voisinage des villes, là où le lait est vendu en nature, on a peut-être raison de s'attacher isolément à la plus grande sécrétion de ce produit: mais là où l'on vise à la production du beurre ou à la fabrication du fromage, c'est exactement ou à la bourrière ou à la fromagère qu'il faut s'attacher dans le choix du troupeau. C'est pourquoi, dans certaines fermes nous avons vu des ménagères s'attacher obstinément aux

vaches Canadiennes de préférence aux Ayrshires, parce que, suivant elles, proportion gardée dans la quantité de lait, elles obtenaient plus de beurre de nos vaches Canadiennes. C'est une question que l'on essaie à résoudre, et le *Livre d'or* nous en donnera la solution.

Etant donné la traite d'une laitière, le nourrisseur doit savoir quelle quantité elle contient: 10. de beurre; 20. de fromage; 30. de résidus. Pratiquement, dit M. Eugène Gayot, l'essai est facile à faire et conséquemment est facile à déterminer le mérite spécial de la laitière à laquelle on demande autre chose que le lait simplement.

Quand on fait une spécialité de la production du beurre, ce n'est pas la quantité de lait qui importe, mais sa richesse en beurre. Le jour où cette vérité sera comme la boussole des propriétaires de vaches, la production du beurre sera plus abondante et plus lucrative. Elle n'est pas aujourd'hui dans la vraie voie. On peut épuiser une vache par une production surabondante de lait, sans en obtenir une proportion satisfaisante de beurre.

Les mêmes remarques s'appliquent de tous points à la production du fromage, dont la quantité est en proportion inverse du produit en beurre. Si beaucoup de-fromage se trouve plus dans beaucoup de lait, beaucoup de beurre ne comporte pas nécessairement une sécrétion aussi abondante de lait: celui-ci, lorsqu'il coule à grands flots des mamelles, est très généralement fort pauvre en fromage et en beurre, plus en beurre qu'en fromage cependant; sa composition alors est presque exclusivement séreuse; il passe à travers l'organe mammaire, sans s'y arrêter pour ainsi parler, comme à travers un filtre. Il n'en n'est pas de même du beurre qui est le résultat d'une élaboration physiologique spéciale dont l'activité particulière fait le prix et le mérite. La matière du fromage est une sorte à part, et intermédiaire. Mais qu'on ne se y trompe pas, en son état d'abondance moyenne ou d'exagération, chacun de ces produits a respectivement les mêmes exigences; il fatigue et use au même titre, au même degré, l'appareil qui le prépare et la machine qui fournit les éléments à la production. Nous nous trompons en généralisant de la sorte. En effet, s'il en est ainsi de la laitière, spécialement de celle qui use sa vie à sécréter un lait séreux ou fortement chargé de la matière du fromage, il peut en être tout différemment de celle dont le lait est très riche en beurre. Celle-ci ne finit pas comme l'autre par épuisement ou par la phthisie; lorsqu'elle tarit elle engraisse. L'aptitude, beurrière, très compatible avec l'aptitude à l'engraissement, n'en est pour ainsi dire que la première phase chez les femelles bien choisies, qu'on sait tenir en lait.

Voilà pourquoi un ou deux croisements par le Durham ne diminuent en rien la quantité de beurre chez la bourrière. L'influence mesurée du Durham chez la laitière fromagère améliore son produit; sur les bêtes à sécrétion séreuse, l'action n'est pas moins favorable: la quantité est diminuée si le croisement est poussé trop loin, mais la qualité, la richesse du lait en beurre s'élève proportionnellement à la diminution de la quantité et à la faculté de prendre, toutes circonstances égales d'ailleurs, un développe-

ment charnu beaucoup plus grand et une quantité de graisse tout à fait inconnue chez la laitière séreuse.

L'éleveur qui spéculé sur la production du beurre fera intelligemment d'entretenir dans ses étables non la première laitière venue, si féconde soit-elle, mais la laitière beurrière la plus haute, la plus productive, celle qui, en même temps qu'elle élabore le lait le plus gras ou le plus riche en beurre, utilise le mieux la nourriture qu'elle consomme.

Rien n'est plus simple ou le plus à la portée de tous que la détermination de la richesse du lait, puisqu'il suffit, pour mettre en évidence cette dernière, de peser la quantité de beurre obtenue d'une quantité de lait mesurée, et c'est là ce qu'on devrait faire au moins une fois l'an; mais il y a aussi certains signes extérieurs qui sont une présomption favorable au point cherché. Consultez donc au préalable pour les voir servir et valoir autant que de raison. Ces signes, les voici: une teinte jaune de la peau du périnée; la même teinte de la peau de l'intérieur de la conque à l'oreille, et la présence sur l'une et l'autre d'une matière onctueuse qui se détache par petites écailles quand on en gratte légèrement la surface avec l'ongle. Ce n'est ni malaisé à retenir ni difficile à faire.

En résumé, la grande laitière n'est pas la beurrière la plus active et la plus féconde. D'aucuns vont plus loin et prétendent que les deux aptitudes, loin d'être concordantes, sont en général incompatibles. La proposition n'est pas absolue; elle a néanmoins son grain de justice. Nous ne pouvons cependant l'admettre que sous bénéfice d'examen, et nous disons: Essayez vos beurrières, et lorsque vous aurez déterminé expérimentalement l'échelle de l'aptitude des laitières d'une race quelconque, ne conservez pas, en vue de la production du beurre, les vaches qui se montreraient inférieures à la moyenne.—(A suivre.)

#### La bonne tenue d'un verger.

M. le Rédacteur,

La question de la bonne tenue d'un verger que vous avez traitée dans le numéro de la *Gazette des Campagnes* du 30 décembre dernier, mérite d'être étudiée attentivement, car nos vergers sont trop négligés pour espérer en tirer profit.

Les propriétaires de vergers disent que les pommiers ne vivent pas vieux et que ça ne paie pas d'en planter à présent, et ils s'accusent rarement d'avoir manqué de donner aux pommiers les soins qu'ils devraient avoir.

Les arbres plantés dans un sol riche et profond, bien drainé ou fossoyé demandent moins d'engrais que ceux qui sont plantés dans un sol sablonneux avec sous-sol aride, tels que sont presque tous les vergers au sud du fleuve depuis St-Anne de la Pocatière jusqu'à Lévis.

Pendant les quatre ou cinq premières années après la plantation, les pommiers poussent assez bien, parce que les racines trouvent une nourriture suffisante dans la couche de terre de la surface pour les faire croître; mais du moment que les racines sont forcées d'aller à une plus grande profondeur où le sol est pauvre, les pommiers tombent en langueur, dépérissent et ne produisent que des fruits rares et chétifs.

Les propriétaires s'étonnent de l'état de leurs arbres et croient qu'ils ont appliqué un remède en mettant une couche de fumier tout près du tronc des pommiers. Le remède n'est pas appliqué à la bonne place. Il faut mettre le fumier là où sont rendues les petites racines chevelues qui nourrissent les pommiers. Si vous avez planté des pommiers de cinq à six pieds de hauteur, ils auront atteint une hauteur d'au moins huit à dix pieds après cinq ans de plantation, et leurs racines auront de huit à dix pieds de longueur; c'est à cette distance du tronc que vous devez mettre l'engrais.

Le meilleur moyen de nourrir les racines, est de creuser un canal d'un pied ou plus de profondeur et de huit à dix pouces

de largeur, autour de l'arbre et à huit à dix pieds du tronc (et plus ou moins éloigné suivant la hauteur du pommier); mettez du fumier et des coudres éteintes dans ce canal; égalisez et étendez au pied de l'arbre la terre que vous aurez sortie du canal. En agissant ainsi, vous verrez de suite changer l'aspect des pommiers; ils croîtront avec vigueur et ils vous donneront de plus beaux fruits.

Si vous n'avez pas le temps de faire cet ouvrage à la bêche, tirez un sillon profond à la charrue, à la distance indiquée, et remplissez ce sillon d'engrais.

Quand le sol est très sec, il est avantageux de mettre sous les arbres une couche de paille, de mauvais foin, de litères ou de moulé de scie, au printemps, après la fonte des neiges. Ce paillis empêche l'évaporation de l'humidité de la terre qui restera fraîche durant l'été. Les arbres portant fruits conservent leur vigueur et les fruits n'échaudent pas.

Vous conseillez de planter à quarante pieds de distance. Je ne suis pas de votre avis que toutes les variétés de pommiers devront être plantés à 40 pieds. Dans un sol riche les Fameuse, St-Laurent, Calville jaune et autres qui font de très gros arbres, quarante pieds ne seraient pas trop; mais pour les Duchesse, Astracau, Tetopski et autres variétés qui s'étendent moins que les premiers, 20 pieds sur 25 pieds de distance suffit.

Je joins à cette correspondance, l'extrait d'un rapport fait par un comité de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, sur la plantation et le choix des arbres qui conviennent à notre climat, en vous priant de le publier dans la *Gazette des Campagnes*.

#### UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE L'ISLET.

*Note de la Rédaction.*—Nous partageons les mêmes vues que notre correspondant, quant à l'espace à accorder aux arbres fruitiers, seulement dans notre écrit du 30 décembre, nous n'avons pas spécifié les variétés d'arbres fruitiers qui devaient être plantés à 40 pieds de distance. D'ailleurs nous disions que "la distance qu'il convient de mettre entre les arbres des vergers varie selon la nature du terrain et l'espèce des arbres." Nous savons par expérience que dans notre propre verger les St-Laurent, Fameuse, Rambeau, Red Astragan, Northern y auraient gagné à être plantés à quarante pieds de distance. Cette expérience nous a été coûteuse, car elle nous oblige de renouveler entièrement notre verger.

#### L'ensilage des fourrages verts.

On nous a prié de publier dans la *Gazette des Campagnes* la correspondance suivante qui a été publiée dans l'*Étendard* le 12 janvier courant:

Montréal, 26 décembre 1886.

M. le Rédacteur,

Ce ne serait peut-être pas sans intérêt que beaucoup des lecteurs de votre excellent journal, surtout ceux qui ont lu au mois de septembre dernier les détails de la construction de mon silo, apprendront que nous avons parfaitement réussi.

Nous avons fait cette année de l'ensilage d'avoine et n'ayant pu terminer le silo que très tard en octobre, cette avoine avait déjà subi une ou deux gelées passablement fortes et sans le silo elle devait nécessairement se perdre complètement. Cependant, mon colon a suivi mes instructions et il s'en trouve assez récompensé par le fait qu'il hivorne ses sept bêtes à cornes avec son ensilage infiniment mieux qu'avec son foin, et cela lui a permis de vendre ses mille et quelques bottes de foin à \$10 le cent aux nouveaux arrivés et peut-être à quelqu'un qui riait de lui l'automne dernier lorsqu'il était à faire ses travaux d'ensilage.

Et maintenant il faut espérer que les cultivateurs du Nord, et ceux surtout de la belle vallée de Nominique qui viennent de voir de leurs yeux ce que l'ensilage veut dire d'économie, ne tarderont pas à construire des silos.

Cependant, il ne faut pas se figurer que l'ensilage est tout ce qu'il faut pour assurer le succès et la fortune du colon, car malgré l'économie qu'offre ce fourrage c'est un bien mauvais calcul que d'hiverner des animaux inférieurs et des vaches

comme on en voit tant en certaines campagnes avec cette nourriture. Mais j'ai eu le plaisir de constater l'automne dernier, à mon voyage à St-Ignace du Nomingue que les colons de cet endroit sont assez éclairés sur ce point et M. Lalonde, autrefois de Saint-Jérôme, nous a fait voir sur sa ferme, située sur le beau lac Nomingue, un joli troupeau de vaches presque toutes pures Alderney, et les RR. PP. Jésuites qui s'occupent activement de l'élevage devront contribuer pour beaucoup à instruire les gens sur l'amélioration des vaches dans cette région.

Mon colon, F. X. Chalifoux, est parti ce matin pour le lac Nomingue d'où il m'a apporté les nouvelles de progrès les plus encourageantes, et maintenant que le chemin est une question réglée, trouvez-moi donc un seul pays qui offre plus d'avantages au colon ?

Bien à vous,

J. G. LANTHIER.

### Le Verger, plantation et choix des arbres fruitiers.

*Extrait du rapport d'un comité de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.*

Avant de planter un verger il faut couvrir le terrain avec du fumier, donner un bon labour, herser avec soin, drainer ou fossoyer et entourer le terrain avec une clôture solide.

Les pommiers doivent être plantés du 10 au 20 de mai, en lignes droites à 20 ou 25 pieds de distance, à une profondeur de 8 à 10 pouces. Servez-vous de bonne terre de jardin, mêlée de fumier pourri pour enterrer les racines qu'il faut couvrir de terre rang par rang, à la main.

Pour prévenir les dommages que causent les vers rongeurs (*borer*) et les mulots, on met une bande de papier goudronné large de 8 à 12 pouces autour de chaque pommier, de manière que le bas de la bande soit recouvert de terre. On se sert de cordes de laine pour attacher la bande de papier.

Si le sol du verger est sablonneux, arrosez copieusement en plantant, et étendez au pied de chaque arbre une couche de pailles ou de foin pourri, de litières ou de bran de scie. Ce paillis tiendra le sol frais pendant l'été.

Plantez deux bons piquets auxquels vous attacherez chaque pommier à l'aide d'un lien de foin.

En automne remplacez les piquets par des sapins, épinettes ou cèdres touffus. Ces arbres protégeront vos pommiers contre les changements subits de température et ils tiendront la neige autour des pommiers : ce qui protégera les racines contre la gelée.

Ce système de protection a été employé avec succès dans des endroits exposés aux grands vents, et nous recommandons à tous ceux qui font des plantations de suivre cette direction pendant les cinq ou six années qui suivront l'établissement de leurs vergers.

Nous recommandons aussi de planter autour des vergers des arbres forestiers à croissance rapide, tels saules, bouleaux, sapins, peupliers à feuilles argentées, érables Negando (à Giguère). Ces arbres protégeront les fleurs au printemps, et les fruits en été et à l'automne.

Des jardiniers soigneux cultivent des légumes autour des jeunes pommiers. Cette pratique est bonne, si la culture n'est pas trop profonde au point d'endommager les racines des pommiers.

D'autres jardiniers tiennent le terrain net par des sarclages souvent réitérés. Dans l'un ou l'autre cas,

il faut cesser de remuer le sol après le 1er de septembre.

Mettez une bonne couche d'engrais, à la fin d'octobre, près du tronc des jeunes pommiers et pruniers, afin d'empêcher la glace de se former autour du collet de la racine.

On nous pose souvent la question suivante : Quelles variétés de pommiers pouvons-nous planter avec avantage au bas de Québec ?

Les variétés suivantes sont recommandées par les sociétés d'horticulture de Montréal et du comté de l'Islet :

Astracan rongo. — Tstofsky, — Duchesse, — St-Laurent, — Fameuse, — Wealthy, — Golden Russet, — les Syberies Transcendant et Hyslop.

Ces variétés de pommiers ont été plantés avec succès dans les comtés de Lévis, Bouché, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata. Ils donnent de beaux et bons fruits.

*Note de la Rédaction.* — Pendant les dix premières années de l'établissement de notre verger, à Ste Anne, plusieurs de ces variétés pouvaient souffrir la comparaison avec les fruits de mêmes espèces récoltés dans le district de Montréal ; mais depuis, plusieurs de ces arbres ont dégénéré parce qu'ils avaient été plantés à une distance trop rapprochée.

### L'Agriculture et la Colonisation.

Voilà deux mots qui ne produisent point sur le peuple un effet aussi prompt que celui produit par les mots Politique et Election, mais qui cependant n'ont pas une moindre importance pour ce qui regarde l'avenir du peuple canadien.

Cependant cette question d'un si haut intérêt pour nous, semble n'être pas suffisamment comprise.

Les généreux efforts faits par notre gouvernement et par nos vaillants Apôtres de la colonisation pour améliorer notre système agricole, pour le rapatriement de nos concitoyens qui sont aux Etats-Unis et pour l'exploitation du sol encore inculte de nos grandes et fertiles vallées, semblent ne rencontrer que de l'indifférence chez un grand nombre, qui encore préfèrent aller manger le pain de l'exil, plutôt que de profiter de ces avantages qui leur procureraient le moyen de vivre honorablement dans leur pays.

Sans vouloir jeter le blâme sur qui que ce soit, nous voulons seulement constater le fait, examiner quelle est la cause de cette indifférence qu'une assez grande partie de nos compatriotes ont pour la profession agricole.

Aujourd'hui beaucoup de parents s'imposent les plus grands sacrifices pour faire instruire leurs enfants et s'efforcent de leur faire prendre une profession libérale, croyant qu'ils seront plus heureux, et surtout plus honorés dans la société, que de vivre à la campagne en se livrant aux rudes travaux de la vie champêtre.

Il y a encore plus ; nous en voyons même qui cherchent à leur inspirer du dégoût pour la belle profession qu'ils ont eux-mêmes embrassée, et qui aiment mieux voir leurs enfants apprendre n'importe quel métier pourvu qu'ils ne soient pas cultivateurs.

C'est une erreur que tout cela, et un peu de réflexion nous en fera convenir.

Faire instruire ses enfants c'est très bien, chaque père de famille y est obligé suivant les moyens dont il peut disposer, mais les forcer de prendre telle ou telle profession libérale c'est de l'imprudence, car outre que pour cela il faut posséder les aptitudes et les dispositions nécessaires si on veut avoir un bon résultat, il faut aussi considérer qu'aujourd'hui les professions libérales sont encombrées et qu'il n'y a que les meilleurs talents qui puissent réussir.

Il en est ainsi pour les hommes de métier, nous voyons souvent des circonstances où il se fait une concurrence ruineuse, et dans ces moments un ouvrier ne trouve pas toujours de l'ouvrage.

Croyez-vous qu'un homme d'une profession libérale dont la clientèle ne lui rapporte pas l'argent nécessaire pour payer les dépenses qu'exige sa situation, quand même il serait chargé d'honneurs, vivrait plus heureusement que le brave cultivateur récoltant avec profusion le produit de son champ ?

Alors pourquoi éloigner vos enfants de la carrière agricole qui est peut-être celle qui leur procurera le plus d'aisance ?

Quelques-uns conviendront peut-être de ceci, mais ils objecteront qu'ils n'ont point d'argent à donner à leur fils, pour acheter une terre défrichée et en état de culture, et que prendre une terre en *bois debout* cela demande trop de travail avant que d'avoir des bénéfices, que leurs garçons feront mieux de faire un voyage aux *Etats* pour gagner de l'argent et ensuite acheter une belle propriété.

Eh bien mes amis, nous vous le demandons : combien y en a-t-il qui ont suivi ce conseil et ont réussi ?

Vous avouerez sans doute que le nombre n'en n'est pas grand.

On s'est décidé à passer dans un pays étranger, on a sans profit usé ses forces et sa constitution au service d'un peuple qui s'est peut-être enrichi avec le fruit de votre travail dont vous n'avez en retour que quelques *Dollars*, que des circonstances malheureuses vous auront peut-être enlevées et au bout de quelques années lorsque vous reviendrez dans votre pays, vous ne serez pas plus riches qu'au moment où vous en êtes partis, avec cette différence que le temps aura marché pour vous comme pour les autres, et qu'il ne vous aura été d'aucun profit.

Au contraire nous voyons souvent ces jeunes gens courageux qui s'enfoncent bravement dans la forêt, se choisissant un lot et travaillant à son défrichement, se créer une position qui leur permettra de vivre avec aisance, leur assurera le repos et la tranquillité pour leurs vieux jours.

Dans notre pays, nous avons assez de terre colonisable que chacun peut, s'il le veut, se faire une assez bonne position.

On nous offre tous les avantages possibles, sachons en profiter dès maintenant, afin que d'autres ne nous devançant point dans cette voie.

Nous assurerons par ce moyen non seulement notre avenir à nous-mêmes et à nos enfants, mais encore celui du pays, car le progrès en agriculture contribue plus que toute autre cause, à la prospérité des nations.

— *Le Pionnier de Sherbrooke.*

#### Art de découvrir des sources.

Voici quelques indications qui peuvent faciliter la recherche des eaux souterraines :

Lorsque la terre est couverte de neige, si vous remarquez des places où la terre ne peut pas tenir, où le gazon même perce sous la neige ; si, par un temps sec serein, vous observez au même lieu et dans le même temps une espèce de vapeur, placez un pieu en cet endroit afin d'opérer plus tard des recherches, car il est probable que vous y trouverez de l'eau.

Au moment du printemps, remarquez les endroits où la neige fond le plus vite, où la verdure apparaît la première et la plus foncée, et si les oiseaux d'hiver viennent se grouper sur ces places, vous croirez à la présence d'une source.

La rosée aux environs de lieux qui en sont habituellement privés, la présence du givre à la fin de la saison servent également d'indice.

Pendant l'été, lorsque toutes les plantes se fanent et jaunissent, cherchez si quelque lieu plus favorisé ne présente pas un aspect plus riant, une végétation plus vive ; ayez alors bon espoir de trouver de l'eau.

Si dans les champs le blé pousse beaucoup en herbes, s'il talle sans monter en graine, si la pousse plus verte est plus petite et plus frêle, si cette herbe coupée repousse promptement, on peut encore espérer de trouver de l'eau à cette place.

La présence de l'aune, du saule, des joncs, des roseaux, servent encore d'indice.

Par un soir serein, si, couché à terre en regardant l'horizon, vous observez des vapeurs s'élever à certains endroits, c'est une preuve qu'en ces lieux là il y a des sources.

#### Danger de chétiver les vaches au moment de la gestation.

Lorsqu'une vache est misérablement nourrie pendant la gestation, elle donne naissance à un animal petit et faible, et elle se trouve, plus tard, dans l'impossibilité de le nourrir convenablement ; elle ne sécrète qu'une petite quantité de lait, ou si, par suite de son organisation, elle est bonne laitière, son lait est abondant, mais de qualité inférieure. Dans ce cas le mal ne peut pas même être réparé par une alimentation copieuse après la naissance du petit. Il est donc d'une très fausse économie de mettre des vaches plines de leurs veaux à la diète.

Dans tous les cas, une alimentation abondante est plus indispensable pour les vaches laitières que pour toutes les autres classes d'animaux ; cette abondance est nécessaire, non-seulement pour entretenir leur corps, mais encore pour former les masses de lait que l'on veut en tirer.

#### Age du cheval.

Le moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval, passé huit ans, consiste dans une ride qui se forme à la partie supérieure de la paupière ; ainsi chaque année il se produit une ride nouvelle. Ce moyen est d'autant plus important, qu'il permet de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où jusqu'à ce jour, le maquignonnage a beau jeu.

**Choses et autres.**

*L'élevage des chevaux dans la Province du Nouveau-Brunswick.*—Nous lisons, à ce sujet, dans le *Moniteur Acadien* ce qui suit :

“ L'élevage des chevaux étant devenu une industrie agricole très rémunérative, le gouvernement local a adopté une politique d'encouragement qui paraît se recommander à la faveur des cultivateurs et qui rallie d'unanimes approbations.

“ L'été dernier, le secrétaire provincial—l'hon. David McLellan—a fait l'acquisition, en Europe, de treize chevaux qui ont coûté, toutes dépenses payées, £2,843 sterling. Plus tard on en a acheté deux à Toronto, et tout récemment, le gouvernement a décidé d'en acheter trois autres à la suggestion de la chambre d'agriculture, qui a décidé que les services de ces reproducteurs seraient loués, à Frédérickton, le dernier mercredi de mars au plus haut enchérisseur. Il y aura trois chevaux pour chaque district agricole. Les chevaux devront être retournés au gouvernement le 18 septembre. Les locataires devront fournir un cautionnement de \$1000 pour les chevaux de trait et de \$1500 pour les autres.

“ Nous attendons d'heureux fruits de cette politique, car nous sommes d'opinion que si nos éleveurs savent se livrer avec intelligence à cette branche d'exploitation agricole, ils en retireront de grands avantages, et en prenant l'initiative de l'amélioration de nos races chevalines la chambre d'agriculture et le gouvernement rendent à la province un service signalé.”

*Soins de nourriture à donner aux jeunes animaux.*—Les cultivateurs soucieux d'avoir de beaux animaux s'appliquent à les bien nourrir dès leur jeune âge, c'est-à-dire du moment où ils commencent à manger, jusqu'au temps de leur complète maturité qui doit être régulière et presque aussi rapide qu'à l'égard des jeunes animaux de deux ans que l'on destine à la boucherie. Ils les nourrissent libéralement, même lorsqu'ils sont au pâturage ; dans ce dernier cas, lorsqu'ils s'aperçoivent que le pâturage n'est pas suffisant, ils leur donnent une nourriture supplémentaire en grains, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt dans la croissance de ces jeunes animaux. Malheureusement dans un grand nombre de fermes, c'est le contraire qui arrive. Sous le prétexte que l'on n'obtient aucun profit de ces jeunes animaux on porte la mesquine économie jusqu'à leur refuser la nourriture suffisante à leur bon entretien et l'on choisit pour eux un pâturage rien moins que suffisant pour les empêcher de mourir, et à l'automne ces jeunes animaux font pitié à voir.

*L'engraissement des volailles.*—Un des moyens d'engraisser promptement les volailles est de leur donner un peu refroidi et épais un mélange de farine d'avoine et de blé d'Inde qu'il faut préalablement faire bouillir dans du lait. Les volailles profiteront mieux de cette nourriture en les mettant dans un endroit obscur.

**RECETTES**

*Usage du camphre.*

M. Raspail qui a mis ce médicament à la mode, conseille d'en priser la poudre contre la migraine, le rhume de cerveau, et de le fumer en cigarettes comme préservatif de la toux, du catarrhe, de la grippe et de l'asthme. Il est très utile sous forme de pomnade contre les excoriations, les plaies et les douleurs.

*Tisane contre les maladies de poumons, l'enrouement, la catarrhe et la pleurésie.*

Prenez : Racine de guimauve, une demi-once ; graines de lin renfermées dans un nouet, fleurs de tussilage et de mauve, de chacune une pincée ; réglisse, un quart d'once ; versez le tout dans une pinte d'eau bouillante.—Cette infusion est prise pour boisson ordinaire, légèrement dégoûdée.

**L. A. LANGLAIS,** AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

PROVINCE DE QUÉBEC,

Municipalité du comté de Kamouraska.

Je donne par le présent avis public que les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la Salle Publique, au village de Kamouraska, MERCREDI, le DEUXIEME jour du mois de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des cotisations et taxes dues aux municipalités ci-après mentionnées et des frais en découlant.

*Municipalité de la paroisse de St-Onésime.*

1.—Comme appartenant à Germain Soucy.

Les lots portant les numéros 34 et 35, 1ère série, sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre de St-Onésime.

Montant dû..... \$1 96

*Municipalité de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière.*

2.—Comme appartenant à Germain Soucy.

Le lot 823 du cadastre de Ste Anne susdite, étant un terrain situé au troisième rang, contenant 43 arpents et 50 perches en superficie.

Taxes municipales..... \$11.20

Taxes scolaires ..... 1.78

Montant dû..... \$12.98

Donné sous mon seing, à Ste Anne de la Pocatière, ce 19ième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

ALFRED POTTIN,

Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du comté de Kamouraska.

20 janvier 1887.

District de Kamouraska.

COUR DE CIRCUIT.

No. 8220.

Le trente Décembre 1886.

(En vacance.)

JEAN-BAPTISTE POULIOT, de la Ville de Fraserville, Ecr., Notaire,

Demandeur,

vs.

ELZEAR MORIN, cultivateur, de Notre-Dame du Lac Témiscouata,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

P. LANGLAIS,

G. C. C.

13 janvier 1887.

District de Kamouraska.

COUR DE CIRCUIT.

No. 8184.

Le vingt-quatre Décembre 1886.

(En vacance.)

STANISLAS DIONNE, Marchand, de la paroisse St-Denis,

Demandeur.

vs.

JEAN BAPTISTE PARADIS, journalier, ci-devant de St-Denis, et actuellement absent de la Province,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

P. LANGLAIS,

G. C. C.

13 janvier 1887.

District de Kamouraska. }

COUR DE CIRCUIT.

No. 8147.

Le dix-sept Décembre 1886.

Présent : L'Hon. M. le Juge Ernest Cimon.

LEANDRE PHILIAS METHOT, Marchand, de la Ville de Fraserville,

Demandeur,

vs.

JEAN BOUCHARD, fils, ci-devant marchand, de la dite Ville de Fraserville, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur,

et

FELIX SAINDON, Marchand, de la dite Ville de Fraserville, Tiers-Saisi.

La Cour, vu la motion, ordonne au Défendeur de comparaître sous deux mois.

(Signé)

P. LANGLAIS,

G. C. C.

(Vraie copie)

L. B. DIONNE,

Proc. du Dem.

13 janvier 1887.

**A VENDRE**

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

**A VENDRE**

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St MARC, Comté Verchères, P. Q.

**ECREMEUSE DE LAVAL!**

INSTRUMENTS de Paterson &amp; Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herces et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

**INSTRUMENTS PLANET, Jr.**

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates. Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordeneuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS &amp; THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Pour Lévis.....              | 12.35 A. M. |
| Pour Lévis.....              | 9.50 A. M.  |
| Pour St-Jean et Halifax..... | 10.38 A. M. |
| Pour Lévis.....              | 3.10 P. M.  |
| Pour la Rivière-du-Loup..... | 3.50 P. M.  |
| Pour la Rivière-du-Loup..... | 10.32 P. M. |

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

**AUX CULTIVATEURS !**

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Bronçettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cremoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herces rotatoires, Herces carrées pour un et deux chevaux.

Herces améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ;

Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empêcher, Tombereaux Coossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

**CHARLES T. COTÉ.**

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC